



**Mardi le 9 juillet 2013**

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Son Honneur le Maire Monsieur GRAHAM HAWLEY; mesdames les Conseillères NANCY DAGENAIIS et Messieurs les Conseillers JACQUE GAUTHIER, VICTOR BISSON, CLAUDE PICHÉ, LÉON LANCE tous formant quorum sous la présidence du Maire.

**ABSENT** : CLAUDIA DUBEAU (motivée)

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

---

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

---

**82-07-2013**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAIIS  
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Maire M. Graham Hawley :
2. Siege #1 M. Victor Bisson: OUI
3. Siege #2 Mme Nancy Dagenais:
4. Siege /Seat #3 M. Léon Lance :
5. Siege #4 Mme Claudia Dubeau: **ABSENT**
6. Siege #5 M. Claude Piché: OUI
7. Siege #6 M. Jacque Gauthier: OUI

Directrice Générale Andrea Lafleur :

---

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès verbal / Minutes

### **83-07-2013**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER LÉON LANCE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 04 juin 2013 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

---

### **84-07-2013**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake achète un nouveau container pour le dépotoir de Cassidy's Transfer & Storage a un prix de \$3150.00 taxe inclus comme prévu dans le budget 2013.

Adopté

---

### **85-07-2013**

**ATTENDU QUE** : Parc Leslie a besoin d'argent pour des investissements capitale.

**ATTENDU QUE** : La municipalité à publié 2 lots à vendre sur le lac Leslie, lots 18-22 Rang A, 9 Parkview et 18-23 Rang A, 7 Parkview

**ATTENDU QUE** : La municipalité à accepter des offre scellée au bureau de Notaire Allary, date de fermeture le 26 juin, réserve de 60,000.00\$ sur chaque lot

**ATTENDU QUE** : Le maire, Graham Hawley et la directrice générale, Andrea Lafleur, on été autoriser pour ouvrir les offres scellées chez Notaire Allary a 15H00 le 27 juin

**ATTENDU QUE** : Seulement un offre était reçu pour chaque lot, comme il suit:

Lot 18-22 Rang A, 9 Parkview: 72,500.00\$ - Guylaine Lalande  
Lot 18-23 Rang A, 7 Parkview: 86,500.00\$ - Guylaine Lalande

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès verbal / Minutes

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI**  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**ET RÉSOLU QUE** : La municipalité d'Otter Lake accepte les offres sur les deux lots, totale de 159,000.00\$ de Guylaine Lalande. Le maire, Graham Hawley et la directrice générale, Andrea Lafleur, son autoriser a signer tout documents concernant la vente des lots.

Adopté

---

### **86-07-2013**

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICTOR BISSON**  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la municipalité d'Otter Lake s'enregistre pour sauvegarder leurs données hors site. WEPC installera le support, compagnie Bold Beaver Communications et le cout est 230.00\$ annuellement pour 50 GB's, les informations des trois ordinateurs dans le bureau serons sauvegarder hors site.

Adopté

---

**Avis de motion** est par les présentes donné par VICTOR BISSON pour travailler sur un règlement concernant la prolongation de la ligne d'aqueduc principal.

---

**Avis de motion** est par les présentes donné par CLAUDE PICHÉ pour travailler sur un règlement concernant les routes privées et la municipalisation des routes privées.

---

### **87-07-2013**

**ATTENDU QUE** : La municipalité a reçu des argents dans le programme TEQM 2010-2013 pour remplacer la ligne d'eau sur la rue Lafleur et Proulx

**ATTENDU QUE** : La municipalité à demander deux compagnies, Doug Zacharias Camionnage et Morin Sable & Gravier de soumissionner sur les travaux suivant :

- Creusant et enterrant la nouvelle ligne de flottaison, 700 mètres approx.
- Relier la nouvelle ligne d'eau potable

*La version française est la version officielle - The French version is the official version*

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès verbal / Minutes

- Relier les services (12 à 15)
- Relier 5 bornes d'incendie, 12 valves 6 pouce, 2 valves 8 pouces, valve 8 pouce dans la ligne centrale sur la route 301 (Martineau)
- Remplacer l'asphalte comme requis sur Martineau (route 301) au standard de l'MTQ, et a intersection du rue Lafleur et Proulx

**ATTENDU QUE** : La municipalité à mis en place une date limite pour recevoir des offres, le 18 juin

**ATTENDU QUE** : La municipalité à reçu les offres suivants :

Doug Zacharias Cammionage: 78,000.00\$ plus taxe  
Morin Sand & Gravel: Pas d'offre reçu

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER**      JACQUE GAUTHIER  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**ET RÉSOLU QUE** : La municipalité d'Otter Lake accepte l'offre de Doug Zacharias Camionnage, 78,000.00\$ plus taxe pour complétée les travaux nécessaire.

Adopté

---

### **88-07-2013**

**ATTENDU QUE** : La municipalité a reçu des argents dans le programme TEQM 2010-2013 pour remplacer la ligne d'eau sur la rue Lafleur et Proulx

**ATTENDU QUE** : La municipalité à demander deux fournisseurs, Aqueduc et Crane de soumissionner sur les matériels requis pour remplacer la ligne d'eau

**ATTENDU QUE** : La municipalité à reçu les offres suivant :

Aqueduc :                      45,790.05\$ plus taxe  
Crane:                              46,714.00\$ plus taxe

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER**      LÉON LANCE  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**ET RÉSOLU QUE** : La municipalité d'Otter Lake accepte la soumission d'Aqueduc de 45,790.05 plus taxe pour fournir les matériels nécessaire pour remplacer la ligne d'eau.

Adopté

---

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

## Procès verbal / Minutes

### **89-07-2013**

**ATTENDU QUE** : La municipalité a reçu une demande écrite au bureau municipale de M David Bruer

**ATTENDU QUE** : La demande est pour une dérogation mineur de la municipalité pour construire un chalet qui a un droit acquis

**ATTENDU QUE** : L'objet de la dérogation mineur est pour être capable de construire un chalet 16' X 26'8 pouce et l'original était 16' X 24'

**ATTENDU QUE** : Les frais pour la demande son payer

**ATTENDU QUE** : La municipalité à reçu tout l'information requis pour compléter la demande

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICTOR BISSON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**ET RÉSOLU QUE** : La municipalité d'Otter Lake accepte la dérogation mineur et donne permission a M David Bruer de construire son chalet 16' X 26'8 pouce.

Adopté

### **90-07-2013**

**ATTENDU QUE** : La municipalité a reçu des argents dans le programme TEQM 2010-2013 pour remplacer sections de route sur le chemin Picanoc

**ATTENDU QUE** : La municipalité à demander trois contracteurs, Blue Heron, Morin Sable & Gravier et Doug Zacharias Camionnage de fournir leur taux par heure pour leur équipement :

<b>Contracteur</b>	<b>Pelle par heure</b>	<b>Bulldozer par heure</b>
Blue Heron	105.00	75.00
Morin Sable & Gravier	115.00	98.50
Doug Zacharias Camionnage	100.00	70.00

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès verbal / Minutes

**ET RÉSOLU QUE** : La municipalité d'Otter Lake engage Doug Zacharias Camionnage pour compléter les travaux avec la pelle et le bulldozer pour préparer le Picanoc pour le pavage a un montant maximum de 20,000.00\$ taxe inclus.

Adopté

---

### 91-07-2013

**ATTENDU QUE** : La municipalité a reçu des argents dans le programme TEQM 2010-2013 pour remplacer sections de route sur le chemin Picanoc

**ATTENDU QUE** : La municipalité à choisis quatre personnes pour transporter le sable et le gravier pour préparer le Picanoc pour le pavage somme suit :

Herbie Zacharias	1 camion	Max. \$7500.00 taxe inclus
Larry Kluke	1 camion	Max. \$7500.00 taxe inclus
Morin Sable & Gravier	1 camion	Max. \$7500.00 taxe inclus
Doug Zacharias Camionnage	1 camion	Max. \$7500.00 taxe inclus

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICTOR BISSON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**ET RÉSOLU QUE** : La municipalité d'Otter Lake autorise un montant de 30,000.00\$ taxe inclus pour le transport de matériels requis pour la préparation pour pavage du Picanoc.

Adopté

---

### 92-07-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER CLAUDE PICHÉ  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la municipalité d'Otter Lake achète le gravier nécessaire de M Larry Kluke pour les travaux de préparation pour pavage sur le Picanoc, montant maximum de \$13,500.00 taxe inclus.

Adopté

---

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès verbal / Minutes

### **93-07-2013**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake achète le sable nécessaire de Doug Zacharias Trucking Ltd pour les travaux de préparation pour pavage sur le Picanoc, montant maximum de \$4,500.00 taxe inclus.

Adopté

---

### **94-07-2013**

**ATTENDU QUE** : La municipalité a reçu des argents dans le programme TEQM 2010-2013 pour remplacer sections de route sur le chemin Picanoc

**ATTENDU QUE** : La municipalité à demander deux compagnies, Pavage COCO et Michel Lacroix Construction de soumissionner sur le prix de l'asphalte

**ATTENDU QUE** : La municipalité à reçu les prix suivants :

Pavage COCO:	86.50\$ la tonne
Michel Lacroix:	85.00\$ la tonne

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICTOR BISSON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**ET RÉSOLU QUE** : La municipalité d'Otter Lake achète l'asphalte de la compagnie Michel Lacroix Construction pour compléter les travaux de pavage sur le chemin Picanoc. Cout maximale pour l'asphalte 90,000.00\$ taxe inclus.

Adopté

---

### **95-07-2013**

**ATTENDU QUE** : La municipalité a reçu des argents dans le programme TEQM 2010-2013 pour remplacer sections de route sur le chemin Picanoc

**ATTENDU QUE** : La municipalité à choisi quatre camionneurs pour voyager l'asphalte fournis par Michel Lacroix Construction pour les travaux de pavage sur les sections préparer sur le chemin Picanoc comme suit :

*La version française est la version officielle - The French version is the official version*

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

## Procès verbal / Minutes

Herbie Zacharias	2 camions	Max. \$13,500.00 taxe inclus
Larry Kluge	1 camion	Max. \$6,750.00 taxe inclus
Morin Sand & Gravel	1 camion	Max. \$6,750.00 taxe inclus
Doug Zacharias Ltd	2 camions	Max. \$13,500.00 taxe inclus

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER LÉON LANCE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**ET RÉSOLU QUE :** La municipalité d'Otter Lake autorise 40,500.00\$ taxe inclus de camionnage pour les travaux d'asphalte sur les sections préparer sur le chemin Picanoc. (comme prévu dans la charte)

Adopté

---

### **96-07-2013**

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICTOR BISSON  
ET RÉSOLU**

**QUE** la municipalité d'Otter Lake engage M David Dagenais, travailleur d'expérience dans l'asphalte, pour le projet de pavage sur le chemin Picanoc, montant maximum de \$1,600.00.

**SVP NOTER QUE CONSEILLERE NANCY DAGENAI A PAS VOTER**

Adopté

---

### **97-07-2013**

#### **Résolution d'appui CLSC Mansfield-et-Pontefract**

#### **CONSIDÉRANT**

le manque de services de santé offert à la population dans les municipalités de Fort-Coulonge et Mansfield-et-Pontefract au niveau de clinique privée (médecin de famille)



# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès verbal / Minutes

- CONSIDÉRANT QUE** le CLSC de Mansfield-et-Pontefract offre d'excellents services à la population de l'ouest du Pontiac depuis plus de 40 ans.
- CONSIDÉRANT** le rapport du groupe de travail ministériel sur les services pré hospitaliers d'urgence en Outaouais qui n'est guère favorable à l'ensemble de la population et qui ajoute déjà une prise en charge additionnelle aux véhicules ambulanciers. D'ailleurs, le conseil municipal a déjà formulé son appui à la Fraternité des Paramédics de l'Outaouais par le biais de la résolution portant le numéro 2013-05-49
- DE PLUS** la diminution des heures de services à l'urgence CLSC Mansfield-et-Pontefract engendrera des déplacements plus fréquents et augmentera possiblement le délai de réponse des services ambulatoires. Ceci aura pour effet d'occasionner plus de stress, de responsabilités et qui pourrait même apporter un désistement de la part de nos Premiers Répondants faute d'appui.
- CONSIDÉRANT** le vieillissement de la population de nos communautés environnantes, l'étendue du territoire, les distances qui nous séparent des services d'urgence du CSSS Pontiac et CSSS Gatineau. CHAQUE SECONDE COMPTE POUR SAUVER LA VIE DE NOS CITOYENS
- CONSIDÉRANT** la publication des dernières statistiques en regard de notre collectivité et de la MRC Pontiac
- CONSIDÉRANT** la concertation d'efforts et la contribution pécuniaire par le biais de nombreuses levées de fonds effectuées par les citoyens de ces deux collectivités depuis des décennies afin d'améliorer et ajouter des équipements et services
- CONSIDÉRANT** la décision du CSSS Pontiac de diminuer les heures de services à la salle d'urgence du CLSC de Mansfield-et-Pontefract pour la période du 24 juin au 2 septembre 2013.
- CONSIDÉRANT QUE** cette décision est à l'encontre de la politique du CSSS Pontiac et aura des effets dévastateurs au rapatriement de la population de l'Ouest du Pontiac.

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès verbal / Minutes

**CONSÉQUEMMENT** le Conseil Municipal du village de Fort-Coulonge craint que cette mesure temporaire de réduction d'heures de services devienne une mesure permanente et qu'il en résulte la fermeture de la salle d'urgence Mansfield-et-Pontefract.

**CONSIDÉRANT QUE** l'on reconnaît les efforts constants de CSSS du Pontiac à maintenir ouverte la clinique de Mansfield-et-Pontefract.

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER CLAUDE PICHÉ  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil municipal d'Otter Lake par le biais de cette résolution interpelle le CSSS Pontiac et tous les autres intervenants incluant toutes les instances sociopolitiques à prendre les mesures nécessaires de recrutement et de rétention de médecins pour l'urgence du CLSC de Mansfield-et-Pontefract afin que ce **SERVICE ESSENTIEL À NOTRE POPULATION** soit rétabli dans les plus brefs délais.

**QUE** la MRC se mobilise et participe également à supporter le recrutement et la rétention des médecins via l'amélioration de l'environnement social de notre collectivité.

Adopté

---

### Divers

Maire M. Graham Hawley:

Siège #1 M. Victor Bisson: Camion D'urgence a Toronto

Siège #2 Mme Nancy Dagenais:

Siège #3 M. Léon Lance :

Siège #4 Mme Claudia Dubeau: ABSENT

Siège #5 M. Claude Piché: Rencontre centre récréatif le 27 juillet - Fusion

Rapport sur les journées d'ordures lourdes le 6 & 7 juillet

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès verbal / Minutes

Siège #6 M. Jacque Gauthier: Félicitations au comité RA pour le Summerfest  
Félicitations à Serge Sabourin pour ces travaux durant la  
période d'ordures lourdes le 6 et 7 juillet

---

### **98-07-2013**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICTOR BISSON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake autorise le voyage d'un pompier et d'un conseiller pour aller à Toronto pour voir un camion d'urgence, cout maximale de 600.00\$ pour le kilométrage et les repas.

Adopté

---

### **Information aux membres du Conseil**

- Rapport de l'inspecteur en bâtiment
  - Rapport du maire
  - Rapport du chef pompier
- 

### **Correspondance**

- |                           |                     |
|---------------------------|---------------------|
| 1. Edgar Dagenais         | Ligne d'aqueduc     |
| 2. Stephen Desabrais      | ch Farell           |
| 3. Mountview residents    | Entretien du chemin |
| 4. Canada Day Association | Don                 |
-

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès verbal / Minutes

**99-07-2013**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICTOR BISSON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**Que** les comptes soient payés

Adopté

---

### **CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :**

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 99,750.92\$ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec  
Ce 9<sup>e</sup> jour de juillet 2013.

Andrea Lafleur, Directrice générale

---

### **CERTIFICATES OF FUNDS AVAILABLE FOR ACCOUNTS:**

<b>Comptes à payer:</b>	183,254.31 \$
<b>Factures prépayées:</b>	7,450.75 \$
<b>Salaires élus et employés:</b>	35,668.77 \$
<b>Totale :</b>	<b>226,373.83\$</b>

---

**Période de questions 30 minutes**

---

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès verbal / Minutes

**100-07-2013**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la réunion soit levée a 20H00.

Adopté

\_\_\_\_\_  
GRAHAM HAWLEY, Maire

\_\_\_\_\_  
ANDREA LAFLEUR, Directrice générale